Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213502214-20260302-2026018-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Pléchâtel

Séance du 02/03/2026

Date de la convocation
24/02/2026

Date d'affichage
24/02/2026

Nombres de membre
Afférents au conseil municipal : 22 Présents : 20 Votants : 21

A l'unanimité
Pour : 21 Contre : 0 Abstentions : 0

L'an 2026 et le 2 Mars à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire,

Présents : M. BOURASSEAU Eric, Maire, Mme ADAM Marie-France, Mme ANIZON Marie-Cécile, Mme BLANDIN Pauline, M. BRIZARD Philippe, Mme CHEVALIER Annick, M. DALIGAULT Etienne, M. DENIS Bernard, Mme DRENIAUD Stéphanie, M. FERRE Alain, M. GAUCHER Cyril (a rejoint l'assemblée à 19h50), Mme GUEGAN Julie (a rejoint l'assemblée à 19h50), M. GUILET Stéphane, M. HAMON Joël, M. HELIAS Patrick (a rejoint l'assemblée à 19h50), Mme MARCHAND Morgane (a rejoint l'assemblée à 20h), Mme MOUAZAN Régine, Mme PERCHER Christine, Mme SAULNIER Elise, Mme TEILLARD Stéphanie

Absent ayant donné procuration : M. FALIGUERHO Hugues à Mme GUEGAN Julie
Excusé : M. NICOLAS-LE BERRE Erwan

Mme ANIZON Marie-Cécile a été élue secrétaire

Numéro de la délibération : 2026018
Objet de la délibération : Vote des budgets primitifs 2026

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur les budgets primitifs 2026 arrêtés lors de la réunion de la commission des finances, comme suit :

BUDGET PRIMITIF 2026 - COMMUNE

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	2 695 502.88 €	2 695 502.88 €
Section d'investissement	3 486 079.49 €	3 486 079.49 €
TOTAL	6 181 582.37 €	6 181 582.37 €

BUDGET PRIMITIF 2026 - MAISON DE SANTÉ

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	117 826.00 €	117 826.00 €
Section d'investissement	234 301.79 €	234 301.79 €
TOTAL	352 127.79 €	352 127.79 €

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213502214-20260302-2026018-DE

BUDGET PRIMITIF 2026 - BOULANGERIE

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	15 500.00 €	15 500.00 €
Section d'investissement	93 907.88 €	93 907.88 €
TOTAL	109 407.88 €	109 407.88 €

BUDGET PRIMITIF 2026 - LOTISSEMENT LA HAIE PLESSIX

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 204 696.82 €	1 204 696.82 €
Section d'investissement	1 788 592.32 €	1 788 592.32 €
TOTAL	2 993 289.14 €	2 993 289.14 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Vu l'avis de la commission des finances du 27 février 2026,
Vu le projet des budgets primitifs 2026,

Après en avoir délibéré,
APPROUVE le budget primitif 2026 arrêté comme suit :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement

Pour copie conforme.
Le / la secrétaire de séance,

Le Maire,

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : 12/03/2026